



Pour le maintien du Soir 3 sur France 3
Pour la défense du réseau régional
et des éditions d'information de France Télévisions

Tous en grève le 13 juin !

Après deux heures de négociation, la direction une fois de plus choisit le conflit. Pire encore, elle est dans le déni. Elle remet en cause la forte mobilisation des 26 et 27 mai dernier. Elle assume la diffusion par le 19/20 du 27 mai d'un reportage réalisé par un gréviste, bafouant ainsi les usages. Elle déroule au mot près le mantra de la nécessaire transformation de l'entreprise, nous rappelant à chaque phrase que le monde a changé et que c'est pour cela qu'il ne faut plus penser par chaîne, mais « global ». D'un côté donc, une direction qui bafoue le dialogue social, de l'autre, des syndicats qui défendent la mission de Service Public, les téléspectateurs et l'identité de France 3 !!!

Sur le retrait du projet de suppression du « Soir 3 », tout comme sur la sanctuarisation des emplois liés à la fabrication de l'information, la direction ne veut rien lâcher !! Elle s'appuie sur l'accord cadre du 7 mai 2019, pour affirmer qu'elle n'avance pas masquée et qu'elle ne peut donc pas répondre à nos revendications concernant l'emploi ! « Employabilité », « polycompétence » seront les maîtres mots de demain, alors impossible de dire où et comment les emplois perdus seront remplacés dans un tout proche avenir ! Un avenir plus qu'inquiétant !

Pour toutes ces raisons, les syndicats CGC, SNJ, SUD et UNSA maintiennent le préavis de grève (texte ci-dessous) du 13 juin prochain.

PREAVIS de GREVE

Le Soir 3 : Après un premier mouvement de grève, particulièrement bien suivi les 26 et 27 mai derniers, malgré nos nombreuses interpellations en instances représentatives du personnel, la direction de France Télévisions maintient sa volonté de supprimer le Soir 3.

Cette suppression est une insulte à tous ceux qui depuis des années sont les artisans de la réussite de cette édition. Comble du double jeu, la direction demande à ceux qui fabriquent le Soir 3 de le produire maintenant pour France info.

Sous couvert d'alimenter l'offre d'info créée par Delphine Ernotte, sur ordre de la tutelle de l'époque, il faudrait donc dépouiller les autres chaînes de France Télévisions !

Le développement de France Info est nécessaire, mais il ne doit pas se faire au détriment des rédactions nationales. En basculant des postes du Soir 3 vers la chaîne info, la direction pense pouvoir calmer la grogne, alors que les cadences infernales y font des dégâts humains considérables : arrêts maladies nombreux, burn-out, éditions dégradées etc.

Dans le réseau régional de France 3, les projets de la direction détruisent nos emplois, nos conditions de travail et notre santé ainsi que la qualité de l'information. La grille de rentrée se prépare dans les pires conditions :

- Extension du temps d'antenne consacré à l'information, sans moyen supplémentaire.
- Matinales communes avec France Bleu.
- Moyens humains indigents pour les rédactions numériques.
- Menaces récurrentes sur les locales.
- Disparition du tout image régional avec la suppression du Soir 3.

Nous exigeons :

- Le maintien du Soir 3 sur France 3 dans les conditions de fabrication actuelle, ainsi que le tout images régional ; une discussion sérieuse autour d'une programmation décente et régulière pour la semaine et le week-end.
- Le remplacement de tous les journalistes et techniciens des équipes de reportage qui vont quitter l'entreprise dans le cadre des départs volontaires des 4 prochaines années.
- L'embauche des CDD réguliers.
- Des embauches dans toutes les rédactions numériques des antennes régionales, sans ponction dans les effectifs de ces antennes.
- Des embauches à France Info, sans ponction dans les effectifs des rédactions nationales.

Le 13 juin prochain, la direction de l'information qui n'est pas à une provocation près, a décidé de fêter les 70 ans du journal télévisé.

Les organisations syndicales SNJ, UNSA, CGC et SUD appellent les salariés du Siège de FTV et du réseau régional de France 3 à cesser le travail le 13 juin pour une durée de 24h00.

Paris, le 12 juin 2019